



Commission  
des valeurs mobilières  
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N° : 2003-MC-0867

**NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 522764**

DOSSIER N° : 21396

Objet : First Quantum Minerals Ltd.  
Demande de visa

Vu la demande présentée le 24 mars 2003;

vu les articles 11, 14 et 19 de la Loi sur les valeurs mobilières;

vu la partie 2 de la norme canadienne 44-101;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, la directrice des marchés des capitaux octroie le :

visa pour le prospectus simplifié du 9 avril 2003 de First Quantum Minerals Ltd. concernant le placement de 5 500 000 actions ordinaires qui seront émises à l'exercice de 5 500 000 bons de souscription spéciaux antérieurement émis au prix de 3,25 \$ le bon.

Le visa prend effet le 9 avril 2003.

La directrice des marchés des capitaux,

*(s) Josée Deslauriers*  
Josée Deslauriers

PM/jg